



DOSSIER ECONOMIQUE REGIONAL

L'EMPLOI EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Languedoc-Roussillon, comme la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Corse, se caractérise par une mobilité de l'emploi salarié plus élevée et une forte spécialisation dans les activités du tertiaire.

En effet, plus des trois quarts des emplois sont concentrés dans le secteur tertiaire, contre 65 % au niveau national. Le Languedoc-Roussillon développe plus particulièrement des activités de service, en réponse à la croissance démographique et à l'évolution de la consommation des ménages. Il s'agit pour la plupart d'activités à faible valeur ajoutée, structurées par le secteur non marchand et le monde associatif.

L'administration, l'éducation, la santé, l'action sociale, les services aux personnes regroupent 38 % des emplois salariés régionaux (pour 31 % au niveau national). A l'inverse, l'industrie est sous-représentée : 10 % des emplois régionaux. Malgré un ralentissement, la part de l'emploi non salarié reste importante.

A cette spécificité s'ajoutent deux paramètres qui marquent l'économie régionale :

- ◆ la prédominance d'établissements de petite taille (plus d'un salarié sur deux travaille dans un établissement de moins de 20 salariés).
- ◆ Un taux de création d'entreprises record et un taux de survie plus faible qu'au niveau national, signe d'une régénérescence permanente du tissu productif

L'emploi salarié dans le secteur privé a continué à augmenter

A la fin de l'année 2001, l'Assedic estimait à 454 500 le nombre de salariés dans le secteur privé industriel et commercial non agricole de la région. Le nombre d'emplois créés en 2001 est égal à 16 900 (3,9 % en un an, pour + 1,6 % au niveau national).

Ainsi, malgré la reprise du chômage entamée au milieu de l'année 2001 (voir ci-après) et en réponse à la croissance démographique, l'emploi a continué à augmenter. En cinq ans (1997 à 2001), la région a créé plus de 78 000 emplois.

Le secteur tertiaire, avec 13 300 emplois créés en 2001, reste le moteur de la croissance. L'industrie, et surtout la construction, sont également créateurs d'emploi (respectivement 1 200 et 2 400 emplois nets créés en un an).

Tous les départements de la région ont profité, à des degrés divers, de l'augmentation de l'emploi (entre + 2,9 % et + 4,6 % en un an).

Le secteur tertiaire, avec 13 300 emplois créés en 2001, reste le moteur de la croissance. L'industrie, et surtout la construction, sont également créateurs d'emploi (respectivement 1 200 et 2 400 emplois nets créés en un an).

Tous les départements de la région ont profité, à des degrés divers, de l'augmentation de l'emploi (entre + 2,9% et + 4,6% en un an).

En 2001, l'activité intérimaire est restée au niveau de 2000.

Pendant l'année 2001, 300 000 contrats de travail temporaire ont été conclus dans la région, ce qui représente une augmentation de 1,8 % par rapport à 2000. Cette hausse légère fait suite à la forte augmentation observée ces dernières années.

Dans la région comme au niveau national (+ 0,6 %), on est bien loin des augmentations à deux chiffres de ces dernières années, qui avaient provoqué dans la région un doublement de l'activité intérimaire entre 1996 et 2000.

Le taux de chômage a baissé mais reste élevé

A la fin de l'année 2001, 12,6 % de la population active du Languedoc-Roussillon était au chômage. Avec trois départements parmi les huit plus forts taux de chômage français, la région Languedoc-Roussillon reste très mal placée parmi les régions françaises, même si elle fait un peu mieux que la région Nord-Pas de Calais.

Dans la région, le taux de chômage a tout de même légèrement baissé (- 0,2 point) tandis qu'au niveau national, le taux de chômage a peu évolué (9,0 % fin 2000 et fin 2001).

A la fin du mois de décembre 2001, la région comptait 123 500 chômeurs disponibles immédiatement et à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée (catégorie 1). Après trois ans et demi de baisse ininterrompue, le chômage a recommencé à augmenter depuis août 2001, pour aboutir à une baisse globale de 0,3 % sur l'année.

La baisse annuelle pour les femmes (- 2,8 %) s'oppose à une hausse (+ 2,2 %) pour les hommes.

Comme au niveau national, les hommes jeunes ont été particulièrement touchés par la reprise du chômage, malgré les mesures de politiques d'emploi destinées aux jeunes. Dans la région, la reprise du chômage a été plus tardive et moins forte qu'au niveau national.

La baisse du chômage de longue durée s'est accentuée

Malgré une forte baisse, la part de chômeurs de plus d'un an (31,3 %) reste supérieure à celle observée au niveau national (29,2 %). En Languedoc-Roussillon, cette part était de 36,1 % en décembre 2000 et 41,3 % en décembre 1999. En 2001, le chômage de longue durée (plus d'un an) a donc continué à baisser (- 3,4 % en un an). Le recul reste fort, en particulier pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de deux ans ou plus de trois ans.

Les offres d'emploi ont augmenté, surtout en contrat à durée déterminée

Au cours de l'année 2001, 122 000 offres d'emploi ont été déposées à l'ANPE par des employeurs, soit une augmentation de 3,7 % par rapport aux 117 000 offres déposées en 2000. Cette augmentation est le fait des offres d'emploi en contrat à durée déterminée de moins d'un an (+ 5 800). Les offres d'emploi à durée indéterminée, après une forte augmentation en 2000, ont baissé d'un millier en 2001.

Avec la baisse des offres en CDI et en CDD de plus d'un an, les emplois durables (contrats de 6 mois et plus) ne regroupent plus que 43 % de l'offre d'emploi, alors que la part des emplois temporaires (1 à 6 mois) est passée à 47 %. En 2000, la part était de 45 % pour chacun des deux types d'offres. Enfin, parmi les emplois offerts, un sur dix est occasionnel (moins de 1 mois).

Des difficultés de recrutement moins fortes qu'au niveau national

Des difficultés de recrutement sont apparues dans certains secteurs d'activité au début de l'année 2000. Si leur acuité globale est relativisée dans la région par la persistance d'un taux de chômage élevé, il reste que des tensions sont perceptibles dans certains métiers de la production agricole, de la restauration, les employés d'hôtel et les serveurs de café-restaurant, ainsi que des services aux entreprises et aux collectivités.

Par contre, plusieurs familles professionnelles pour lesquelles des difficultés de recrutement sont observées au niveau national, font l'objet de peu de tensions dans la région : conducteur-routier, ingénieur informaticien, employé de libre-service, vendeur en ameublement, agent de sécurité et de surveillance. Ainsi, au deuxième semestre 2001, tous métiers confondus, le ratio entre les offres d'emploi déposées à l'ANPE et les demandes d'emploi enregistrées n'est que de 0,36 dans la région, contre 0,51 en moyenne nationale.

Nouvelle baisse du chômage partiel

Avec 30 300 journées indemnisables en 2001, le recours au chômage partiel a continué à baisser en Languedoc-Roussillon (- 4,2 % par rapport à 2000), poursuivant la baisse entamée depuis quatre ans (il y avait eu 143 000 journées indemnisables en 1997). Les effectifs touchés ont baissé encore plus fortement que le nombre de journées (- 16,2 %), preuve que la durée moyenne a augmenté. Moins de un salarié sur cent du secteur privé a été touché en 2001.

Cette baisse régionale s'oppose à la très forte hausse nationale, (+ 80 %), qui a en grande partie pour origine la conjoncture économique difficile dans l'industrie, secteur d'activité peu présent dans la région. En France, plus de trois salariés du secteur privé sur cent ont été touchés par une mesure de chômage partiel en 2001.

Les politiques d'emploi

Depuis 1998, la territorialisation des programmes de lutte contre le chômage de longue durée et les exclusions a confié au niveau local le rôle d'élaboration des projets et les acteurs locaux sont devenus les véritables animateurs de l'action. Dans chaque bassin, des groupes locaux élaborent un diagnostic, qui débouche chaque année sur des plans d'action locaux ancrés sur les réalités économiques et sociales de la zone.

En 2001, le programme globalisé de lutte contre le chômage de longue durée et les exclusions* a permis à près de 47 000 personnes de bénéficier de dispositifs de formation ou de contrats aidés.-.3+

* Les mesures comptabilisées sont les SIFE collectifs et individuels, les Stages d'Accès à l'Entreprise, les Contrats Initiative Emploi, les CES, les CEC, les Contrats Emploi Jeunes et le dispositif Trajet d'accès à l'emploi